

ANNEXE II

BATAILLON DE MARCHES DU 151° R.I.

N° 3.389/5

CONFIRMATION DE MESSAGE

Expéditeur: Commandant B.M. du 151° R.I.

Destinataire: D R A G O -25 Rue BERANGER-PARIS (III°)

Texte: Vous adresse 125.000 francs en vue commande DEUX MILLE insignes 151-sujets en relief. Prière supprimer la lettre I (I comme Ignace) de la partie frontale du buffle. Lettre suit. Prière accusé réception.

S.P. 1510 Le 20 octobre 1947  
Le Chef de Bataillon MALLERAY  
Commandant du 151° R.I.



*Reçu  
à l'annexe avec*

*Malleray*

*2070 à 125.  
emant en gants.  
reçu en relief*

*Reçu annexe  
voir Poulouche*

ANNEXE III

TROUPES FRANÇAISES  
EN INDOCHINE DU SUD

BATAILLON DE MARCHÉ  
DU 151° R.I.

N°389/5.

S.P.59.180 le 25 Février 1949

Le Capitaine DOUMENJOU, Commandant  
le Bataillon de Marche du 151° R.I.

à

Monsieur le Directeur de la Maison D R A G O  
- Editeurs d'Art. -  
- Rue Bérenger à

P A R I S

Monsieur

Client sérieux de votre maison, je me permets  
de vous demander un service.

Jusqu'en 1947, les Citations obtenues en Indo-  
chine comportaient l'attribution de la Croix de Guerre  
39 - 45 et non la Croix de Guerre des T.O.E.

Cette mesure ayant été rapportée, je me trouve  
à la tête de 66 Croix de Guerre 39 - 45 avec différentes  
étoiles dont je n'ai évidemment pas l'emploi.

Je vous propose donc de vous envoyer ces Croix  
de Guerre 39 - 45 en vous demandant de m'expédier en rempla-  
cement 66 Croix de Guerre des T.O.E.

Il est bien entendu que le port sera à ma charge  
et que je paierai la différence de prix s'il y en a une.

En espérant une réponse favorable de votre part,  
je vous prie de croire, Monsieur à l'assurance de ma haute  
considération.



COPIE

